



# Aider les victimes d'agressions sexuelles: le dispositif médico-légal dans les cantons de Genève, Vaud et Valais

12 mai 2025



## 1. CONTEXTE

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat (GE) et Chef du Département de la santé et des mobilités

## 2. QUI SONT LES VICTIMES?

Pre Jasmine Abdulcadir, Responsable de l'Unité des urgences gynéco-obstétricales HUG

## 3. LE DISPOSITIF MEDICO-LEGAL

Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat (VD) et Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale

## 4. PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Dre Anne Vuadens, Cheffe de clinique Hôpital Riviera-Chablais

## 5. ALLIANCE INTERCANTONALE

Mathias Reynard, Conseiller d'Etat (VS) et Chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

## Contexte

« La violence sexuelle désigne un acte sexuel non désiré résultant d'une contrainte physique, d'une menace, de la coercition, de l'intimidation, de la tromperie, de l'usage de drogues ou d'alcool, ou encore de l'abus d'une situation de vulnérabilité. »

Source : Commission européenne

## Infractions contre l'intégrité sexuelle: hausse de dénonciations

### Un tiers des consultations LAVI

En 2023, sur les 49'055 consultations enregistrées en Suisse dans les centres d'aide aux victimes LAVI, **31% concernaient des infractions contre l'intégrité sexuelle.**

## Les chiffres par canton

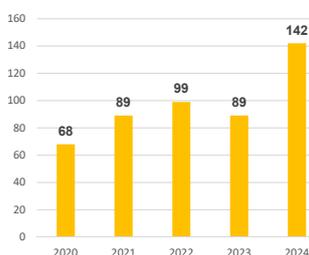
En 2024, la police a enregistré plus d'infractions contre l'intégrité sexuelle en Suisse et dans les 3 cantons.

### Augmentation par rapport à 2023

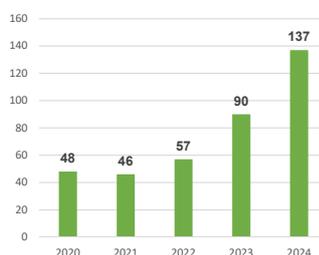
- + 19% à Genève
- + 45% en Valais
- + 9% sur Vaud
- + 10% en Suisse (9'386 infractions enregistrées)

## Viol: hausse d'enregistrement des cas de viols

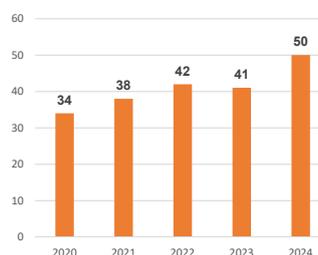
### Genève



### Vaud



### Valais



Nombre d'infractions pour viol (art. 190 cp) - Statistique policière de la criminalité (SPC)

## «Non, c'est non»

La réforme du droit pénal qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2024 vise à punir les violences sexuelles selon le principe « **non, c'est non** ».

Cela signifie que l'auteur-e passe volontairement outre le refus de la victime, **sans forcément employer de moyen particulier**.

La loi ne considère plus uniquement la violence et la force pour définir une agression sexuelle. **Le refus de la victime peut avoir été donné verbalement** ou par un geste physique.

## Volonté politique et objectif

Les **dispositifs d'aide pour les victimes existent, mais ne sont pas assez connus**, notamment des hommes et des personnes LGBTIQ.

Face à ces constats, nécessité de **renforcer l'action politique commune**.

Concrètement, **mieux informer** la population sur le dispositif de prise en charge existant dans les hôpitaux vaudois d'intérêt public, les HUG et l'Hôpital du Valais.

## **Etude sur les victimes d'agressions sexuelles**

### **Etude rétrospective des HUG et du CHUV sur les victimes d'agressions sexuelles, publiée en 2023**

- 740 rapports étudiés
- Femmes, personnes avec une vulve, d'au moins 14 ans, prises en charge entre 2018 et 2021

## **Qui sont les victimes?**

### **Résultats – victimes:**

- Plus que 90% sont des femmes entre 20 et 49 ans
- En couple depuis peu de temps ou sans partenaire fixe
- 58% connaissent leur agresseur

### **Résultats – agressions:**

- 56% ont eu lieu à domicile (de la victime ou de l'agresseur)
- Liées aux moments de sorties, de faire connaissance ou au début d'une liaison
- Deux fois plus élevé le week-end
- Surtout pendant les mois d'été

## Qui sont les victimes? (2)

### Résultats – état des victimes:

- 63% ont déclaré avoir absorbé des substances avant l'agression (principalement de l'alcool)
- 24% dans l'incapacité de se souvenir ou de spécifier le type d'agressions du fait d'une amnésie
- 67% ont rapporté une pénétration vaginale, dont une majorité sans préservatif
- 60% sont venues de leur propre chef, 40% envoyés par la Police ou le Ministère public

## Deuxième étude

### Publication en été 2025

### Etude prospective (collaboration HUG, Hôpital du Valais, hôpitaux vaudois)

- Suivi (à 3 mois et à 12 mois) des victimes d'agression sexuelle prises en charge
- 178 femmes et personnes avec vulve (novembre 2022 – décembre 2024)
- Résultats principaux:
  - Patientes satisfaites de la prise en charge aux urgences
  - Données sociodémographiques, cliniques, santé mentale, sexuelle, somatique et consommation de substances

## Dispositif médico-legal: suivi complet et rapide

Dispositif médico-légal dans les 3 cantons: **prestation unique en Suisse romande**

**Prise en charge 24h/24 et 7j/7**

**Toute personne**, indépendamment de son genre, de son âge et de sa volonté de déposer plainte

**Soins médicaux, établissement d'un constat médico-légal, orientation pour conseils et suivi psycho-social et juridique**

## Dispositif médico-legal (2)

**Binôme** composé d'un médecin légiste et d'un médecin spécialiste (gynécologue, urgentiste ou pédiatre)

**Canton de Genève:** HUG

**Canton du Valais:** Hôpital du Valais (Viège, Sion), Rennaz

**Canton de Vaud:** CHUV, hôpitaux d'intérêt public à Nyon, Morges, Payerne, Yverdon-les-Bains, Rennaz

## Avantages d'un tel dispositif

### Grâce à une prise en charge par un binôme:

- plus besoin de répéter le récit du trauma subi
- sauvegarde immédiate des éléments médico-légaux
- la victime dispose d'un constat médico-légal

## Constats médico-légaux: chiffres

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>No. total de constats (sur demande de la victime ou de la Justice)</b>	<b>271</b>	<b>381</b>	<b>379</b>	<b>389</b>	<b>436</b>
	VD : 106 GE : 130 VS : 35	VD : 185 GE : 155 VS : 41	VD : 163 GE : 163 VS : 53	VD : 200 GE : 151 VS : 38	VD : 200 GE : 178 VS : 58

## **Prise en charge des victimes**

- Environnement sécurisant, bienveillant, non-jugeant
- Consentement de la victime
- Si possible, ne pas se laver, broser les dents, etc.
- Personnes de toutes les couches sociales et origines
- Victime sous choc, souvent tristesse, honte

## **Alliance des 3 cantons**

### **Alliance des cantons de Genève, Valais et Vaud pour renforcer les efforts déployés**

- **Phénomène de violence qui reste important**
- **La majorité des personnes prises en charge sont des femmes**  
→ nécessité de toucher d'autres publics
- **Le nombre de constats médico-légaux est en augmentation**  
→ importance et pertinence de la prestation
- **Meilleure connaissance de la typologie des victimes**  
(étude HUG-CHUV 2018-2021)

## Campagne intercantonale

### Objectifs

- **Définir** une agression sexuelle
- **Sensibiliser** sur les conséquences
- **Informer** sur le dispositif d'aide
- **Déstigmatiser** le recours au dispositif
- **Augmenter** le recours au dispositif (hommes, personnes LGBTIQ, public allophone)

→ **Encourager** les victimes à se rendre à la consultation

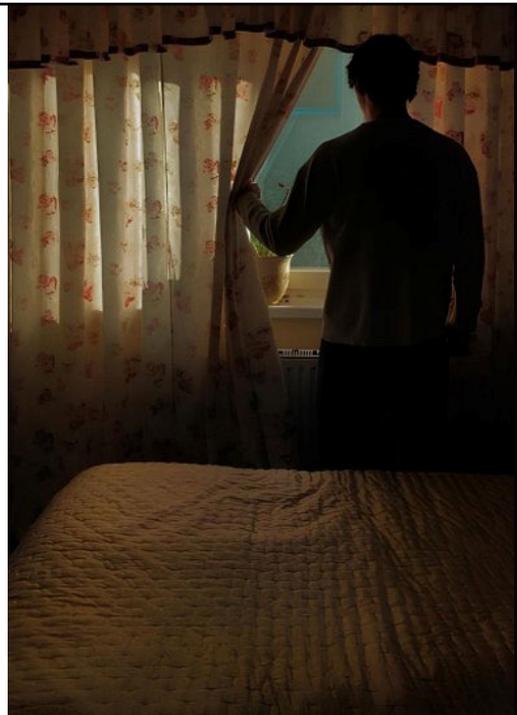
→ **Un droit**, même si...

Campagne

## MÊME SI

### Quand on est victime...

**Les raisons de garder le silence semblent toujours plus valables que celles de demander de l'aide.**



Campagne

## MÊME SI – Public cible et diffusion

- **Femmes, hommes, personnes LGBTIQ**
- **Diffusion du 12 mai à fin août 2025**, reconduite en 2026 et 2027
- **Affichage et flyers** : hôpitaux, cabinets médicaux, pharmacies, police, partenaires train régional valaisan RegionAlps
- **Réseaux sociaux** : vidéos sur Facebook, Instagram, Tiktok, LinkedIn et activation d'un influenceur
- **Site internet [www.agression-sexuelle-urgences.ch](http://www.agression-sexuelle-urgences.ch)**
  - Disponible en français, allemand, anglais, espagnol, portugais, albanais, ukrainien, arabe et tigrinya
  - Permet de trouver le dispositif d'aide le plus proche

VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE?

**« LE LIT »**

TU PEUX  
RECEVOIR  
DE L'AIDE.

MÊME SI  
ÇA S'EST PASSÉ  
DANS TON LIT.

Après une agression sexuelle, il est important d'agir vite: aux urgences, une équipe spécialisée est là pour t'écouter, t'accompagner et te soigner.

HUG Hôpitaux  
Universitaires  
de la Vallée  
de l'Aoste

Confédération suisse

VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE?

**« LA CONNAISSANCE »**

TU PEUX  
RECEVOIR  
DE L'AIDE.

MÊME SI  
VOUS VOUS  
CONNAISSEZ.

Après une agression sexuelle, il est important d'agir vite: aux urgences, une équipe spécialisée est là pour t'écouter, t'accompagner et te soigner.

HUG Hôpitaux  
Universitaires  
de la Vallée  
de l'Aoste

Confédération suisse

VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE ?

**TU PEUX RECEVOIR DE L'AIDE. MÊME SI LES DÉTAILS SONT FLOUS.**

Après une agression sexuelle, il est important d'agir vite : aux urgences, une équipe spécialisée est là pour t'écouter, t'accompagner et te soigner.

« LE FLOU »

VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE ?

**TU PEUX RECEVOIR DE L'AIDE. MÊME SI ÇA A COMMENCÉ PAR UN SWIPE.**

Après une agression sexuelle, il est important d'agir vite : aux urgences, une équipe spécialisée est là pour t'écouter, t'accompagner et te soigner.

« LE SWIPE »

### Besoin d'aide ?

Toutes personnes victimes d'une agression sexuelle, qu'elle soit mineure ou majeure et quel que soit son genre et son orientation sexuelle, peut se rendre aux urgences.

Pour recevoir des soins, avoir un bilan de santé et bénéficier d'un suivi médical.

Pour présenter des plaintes médico-légales en vue d'une éventuelle procédure judiciaire.

Les urgences des hôpitaux accueillent les victimes de 24h et 7j, en toute confidentialité et sans obligation de porter plainte.

PRENE EN CHARGE

### Dans quel service d'urgences se rendre ?

Vous êtes dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg ou Jura, trouvez plus d'infos dans la FAQ.

### Comment se déroule la prise en charge ?

Le flux de données est toujours en temps réel.

### Pourquoi se rendre à l'hôpital rapidement ?

Après une agression sexuelle, bénéficier d'une prise en charge et établir un constat médico-légal constituent une urgence médicale.

Aux urgences, des équipes spécialisées écoutent, accompagnent et soignent indépendamment du dépôt de plainte.

### 60%

des agresseurs ont été identifiés.

### 63%

des agresseurs ont été punis.

### 56%

des agresseurs ont été punis.

### Que se passe-t-il après ?

Les données relatives au rapport médico-légal restent confidentielles et ne sont diffusées qu'au sein du service de police compétent.

Les photos et publications sont conservés au Centre cantonal de preuves numériques (CCPN).

Il est recommandé de conserver les vêtements portés dans des sacs en papier individuels (éviter les sacs en plastique).

### Confidentialité

Toutes les constatations médicales restent strictement confidentielles. Aucune information n'est transmise sans le consentement écrit de la personne concernée. Des dispositions spécifiques s'appliquent aux personnes mineures afin d'assurer leur protection.

Se rendre à l'hôpital en toute discrétion : il n'y a aucune obligation de porter plainte et les soins sont entièrement pris en charge.

### Conseils

Pour bénéficier d'une prise en charge optimale et maximiser la préservation des preuves, il est conseillé de :

- Consulter la plus tôt possible
- Ne pas se laver, ne pas se brosser les dents, ne pas boire ni manger avant l'examen
- Conservier les vêtements portés dans des sacs en papier individuels (éviter les sacs en plastique).

### FAQ

- Dois-je m'inscrire au sein de la police en charge ?
- Dois-je porter plainte immédiatement ?
- Quelles sont les autres associations à disposition ?
- Peut-on faire appel à un avocat ?

### Documents liés

Télécharger la campagne de communication ici

### Cantons partenaires

### Langues

AGRI SEXI URG

- ✓ Français
- English
- Deutsch
- Português
- Español
- Українська
- Shqipitare
- عربي
- ភាសាខ្មែរ

Langues

Français

